

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE MASKINONGÉ  
MUNICIPALITÉ  
DE SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON

Procès-verbal de la séance d'ajournement du conseil municipal de Saint-Élie-de-Caxton, tenue le 9 novembre 2015, à 20h00 au Centre Communautaire situé au 50, Chemin des Loisirs, Saint-Élie-de-Caxton.

Sont présents :

M. Réjean Audet, maire  
M. Sébastien Houle, conseiller  
Mme Rita Deschênes, conseillère  
Mme Charline Plante, conseillère  
M. Robert Morais, conseiller  
M. Louis Frappier, conseiller  
Mme Heidi Bellerive, conseillère

Les membres présents forment le quorum sous la présidence du maire. La directrice générale secrétaire-trésorière, madame Isabelle Bournival est aussi présente. Il y a ouverture de la séance par monsieur le maire.

ORDRE DU JOUR

- 1- Adoption de l'ordre du jour
- 2- Discours du maire
- 3- Dépôt des déclarations pécuniaires des membres du conseil municipal
- 4- Correspondance
- 5- Voirie-incendie-aqueduc :
  - 5.1 Toit du garage de la culture
- 6- Urbanisme-environnement :
  - 6.1 PIIA 143, rue Saint-Louis
  - 6.2 Demande MRC Maskinongé-cartographie zone inondable
  - 6.3 Formation Sandra Gêrôme-2<sup>e</sup> atelier de transfert des connaissances sur les eaux souterraines du sud-ouest de la Mauricie
- 7- Tourisme-150<sup>e</sup> :
  - 7.1 Embauche Fêerie de Noël
- 8- Demande de barrage routier-Comité d'entraide Fabrique de Saint-Élie
- 9- Renouvellement adhésion à la FQM (Fédération québécoise des municipalités)
- 10- Programme emploi d'été Canada
- 11- Party de Noël des employés

- 12- Affaires nouvelles
- 13- Période de questions
- 14- Période de suggestions
- 15- Clôture de la séance

RÉS. 2015-11-373 ADOPTION ORDRE DU JOUR

Sur proposition de madame Heidi Bellerive appuyée par madame Charline Plante, il est résolu à l'unanimité l'adoption de l'ordre du jour sans aucune modification

Adoptée

**DISCOURS DU MAIRE**

Le 9 novembre 2015

Caxtoniens et Caxtoniennes,

À titre de maire de la municipalité et afin de me conformer aux exigences de l'article 955 du *Code municipal*, je dois vous entretenir de nos finances sous différents aspects qui nous sont prescrits par la loi.

**RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE 2014**

Les états financiers, tels que présentés par la firme de comptable LTML s.a., CA, représentent fidèlement les résultats des opérations de la municipalité et de sa situation financière au **31 décembre 2014**, selon les principes comptables généralement reconnus en comptabilité municipale au Québec, démontrent donc les résultats suivants :

A) REVENUS		B) CHARGES	
<i>a) Fonctionnement</i>		Administration générale	383 249 \$
Taxes	1 894 004 \$	Sécurité publique	309 392 \$
Paiement tenant lieu de taxes	7 150 \$	Transport	637 547 \$
Transferts	186 792 \$	Hygiène du milieu	495 716 \$
Services rendus	299 417 \$	Santé et Bien être	7 325 \$
Imposition de droits	150 003 \$	Aménagement, urbanisme, développement	325 368 \$
Amendes et pénalités	9 876 \$	Loisirs et culture	204 323 \$
Intérêts et autres	21 307 \$	Frais de financement	120 103 \$
<b>TOTAL:</b>	<b>2 568 549 \$</b>	<b>TOTAL DES DÉPENSES:</b>	<b>2 483 023 \$</b>
<i>b) Investissements</i>		Résultat de l'exercice	116 415 \$
Taxes	30 889 \$	Moins revenus d'investissement	(30 889 \$)
Autres	0 \$	Avant conciliation	85 526 \$
<b>TOTAL</b>	<b>30 889 \$</b>		
<b>TOTAL DES REVENUS:</b>	<b>2 599 438 \$</b>		

**C) CONCILIATION À DES FINS FISCALES DES ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT**

<i>a) Immobilisation</i>		<i>c) Affectations</i>	
Amortissement	404 531 \$	Surplus accumulé	(30 366 \$)
<i>b) Financement</i>		Activités d'investissements	(135 366 \$)

Remboursement dette long terme	(164 559 \$)		
		<b>TOTAL (Conciliation à des fins fiscales activités de fonctionnement)</b>	<b>74 240 \$</b>
<b>TOTAL (Conciliation à des fins fiscales activités de fonctionnement)</b>		<b>74 240 \$</b>	
Résultat avant conciliation		85 526 \$	
<b>Résultat de l'année 2014</b>		<b>159 766 \$</b>	<b>d) Surplus accumulé non affecté 471 513 \$</b>

### INDICATIONS PRÉLIMINAIRES DE L'EXERCICE 2016

Pour le présent exercice, puisqu'il reste un peu plus d'un mois d'opération, il nous est difficile à ce moment d'apporter des chiffres exacts; cependant, à la lueur des estimations des revenus et dépenses anticipées au 31 décembre 2015, nous devrions terminer l'année financière avec un équilibre budgétaire.

### RÉMUNÉRATIONS DES ÉLUS

La rémunération des élus municipaux est régie par un règlement adopté en vertu de la « Loi sur le traitement des élus municipaux ». En vertu de l'article 11 de la loi, « le maire d'une municipalité dont le règlement est en vigueur doit inclure dans son rapport annuel sur la situation financière de la municipalité une mention des rémunérations et des allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal ». À cet égard, voici le détail de cette rémunération et de l'allocation de dépenses versées aux membres du conseil de l'année 2015:

	<b>Rémunération de base</b>	<b>Allocation de dépenses</b>	<b>Total</b>
Maire	9 037,20 \$	4 338,36 \$	13 375,56 \$
Conseiller	2 892,72 \$	1 446,00 \$	4 338,72 \$

### PRINCIPAUX TRAVAUX ET RÉALISATIONS 2015

- Les Fêtes du 150e anniversaire de la municipalité;
- Investissement pour la protection des lacs et des cours d'eau;
- Négociation de la 1<sup>re</sup> convention collective des employés municipaux;
- Renouvellement du site internet;
- Démarchage pour les aqueducs des Domaines Ouellet et Bouleaux blancs;
- Mise en place d'un projet de 1<sup>ers</sup> répondants (14 sorties de juin à octobre 2015);
- Ponceau sur la route des Lacs, au 1<sup>er</sup> rang et au Lac Marchand
- Installation de trois (3) bornes de recharges pour les voitures électriques;
- Installation d'un module au skateparc;
- Mise en place de la politique administrative pour l'entretien et l'amélioration des chemins privés;
- Nouveau conte de Noël pour la Féerie de Noël;
- Mise en place du Marché public de Saint-Élie;
- Réfection et isolation de la toiture du Garage de la culture.

### PROJETS DE LA PROCHAINE ANNÉE : 2016

Au cours de la prochaine année, les membres du conseil municipal mettront en place les ressources nécessaires en vue de réaliser les objectifs suivants :

- Parc pour les enfants au Domaine Ouellet;
- Ponceau au Lac Long;
- Resurfacement du chemin des Loisirs;
- Acquisition de la Caisse Desjardins de l'ouest de la Mauricie;
- Réaménagement du BAT (Bureau d'accueil touristique);
- Plans et devis pour l'approvisionnement en eau des aqueducs des Domaines Ouellet et Bouleaux blancs.

### OCTROI DE CONTRATS

Les municipalités sont soumises à des règles précises pour l'octroi de contrats. Depuis le 1er avril 2011, tout organisme municipal doit publier et tenir à jour, sur internet, une liste des contrats qu'il conclut et qui comportent une dépense d'au moins 25 000 \$. Chacune des organisations devra avoir placé sur son

site Internet, ou à défaut d'un tel site, sur un autre site tel que précisé dans la loi, un hyperlien menant à la liste des contrats publiés dans le SEAO ». (<http://www.st-elie-de-caxton.ca/>; aller dans l'onglet «Appel d'offres sur SEAO »).

Liste des contrats comportant une dépense de plus de 25 000\$ et liste des contrats comportant une dépense de plus de 2 000\$ lorsque l'ensemble de ces contrats avec un même contractant comporte une dépense totale dépassant 25 000\$ depuis le dernier discours du maire (novembre 2014)

ADN Communication	28 950,73 \$
Bélanger Sauvé, Avocats	34 900,07 \$
Jocelyn Bellerive	60 676,36 \$
Camions Sterling Star Mauricie	236 191,15 \$
Coopérative Collecte Pro	78 902,10 \$
Les Entreprises René Newberry	174 237,74 \$
Financière Banque Nationale	36 812,90 \$
Groupe Ultima	35 064,00 \$
Le Groupe Lafrenière Tracteur	87 430,44 \$
Hydro Québec	70 966,82 \$
Julien Bellerive et fils	63 070,40 \$
Ministre des Finances (Sûreté du Québec)	156 078,00 \$
MRC de Maskinongé	273 812,34 \$
Fred Pellerin	27 482,00 \$
Revenu Québec	140 518,31 \$
Revenu Canada	53 823,88 \$
Somavrac (C.C.) inc.	29 161,84 \$
Énergie Sonic RN S.E.C.	32 737,40 \$
Vacuum St-Gabriel	74 270,31 \$
<b>GRAND TOTAL :</b>	<b>1 695 086,79 \$</b>

### **CONCLUSION**

Déjà le mi-mandat que vous avez confié à vos élus. Nous sommes sur la fin d'une année de festivités et d'expériences humaines exceptionnelles que nous a offert votre comité 150e. Je profite donc de l'occasion pour remercier ce groupe de citoyens pour la réalisation de cette magnifique et historique année! Plusieurs de nos réalisations n'auraient pu voir le jour sans l'implication de nombreux citoyens bénévoles qui ont le même objectif que nous "continuer à faire de Saint-Elie-de-Caxton une place de choix où il fait bon vivre". Humblement nous sommes heureux du chemin parcouru et après ces deux années passées, pour un tout nouveau conseil, c'est avec plus de connaissances et d'enthousiasme que nous entamons cette troisième année. Nos motivations ont aussi évolué et nous espérons encore le soutien de votre part, autant dans la réflexion que dans la réalisation.

Le programme triennal d'immobilisations pour les trois prochaines années sera déposé lors du dépôt des prévisions budgétaires 2016 (Budget) qui aura lieu à la séance extraordinaire du conseil municipal le lundi 21 décembre 2015 à 20h00.

J'aimerais terminer en vous souhaitant tous mes meilleurs vœux pour l'année 2016.

Votre maire,

Réjean Audet

RÉS. 2015-11-374

DISCOURS DU MAIRE

Sur proposition de monsieur Louis Frappier appuyé par monsieur Sébastien Houle, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte le dépôt du Discours du maire.

Adoptée

RÉS. 2015-11-375

DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES

Sur proposition de monsieur Robert Morais appuyé par madame Rita Deschênes, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte le dépôt de la déclaration des intérêts pécuniaires de monsieur Sébastien Houle.

Adoptée

CORRESPONDANCE

- La directrice générale secrétaire-trésorière accuse réception d'une résolution de la municipalité de Charette pour entente Route Beauchemin, la municipalité de Charette aimerait conclure une entente avec la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton pour l'entretien de la route Beauchemin.
- La directrice générale secrétaire-trésorière accuse réception d'une invitation Mémorial Louis-Riel/Marie-Anne Gaboury à Maskinongé. L'événement aura lieu samedi le 14 novembre à 13h00 au Centre Communautaire de Maskinongé.
- La directrice générale secrétaire-trésorière accuse réception d'une demande de don de la Fondation CSSS de l'Énergie pour l'achat d'un appareil d'échographie.
- La directrice générale secrétaire-trésorière accuse réception d'une lettre de remerciements du Transport collectif de la MRC de Maskinongé pour l'implication de la municipalité.
- La directrice générale secrétaire-trésorière accuse réception d'une demande d'adhésion Contrat social FADOQ Mauricie mentionnant qu'un représentant viendra présenter le projet au maire.
- La directrice générale secrétaire-trésorière accuse réception d'une demande de lettre d'appui de Christine Belley. Cette lettre d'appui a pour but d'obtenir une subvention de promotion et de production d'albums à colorier vendus à la Boutique des Pèlerins.

RÉS. 2015-11-376

CORRESPONDANCE

Sur proposition de madame Rita Deschênes appuyée par madame Heidi Bellerive, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte le dépôt de la correspondance.

Adoptée

RÉS. 2015-11-377

RÉPARATION TOIT GARAGE DE LA CULTURE

CONSIDÉRANT les coûts élevés du chauffage du Garage de la Culture;

CONSIDÉRANT l'âge avancé du toit du Garage de la Culture;

Sur proposition de monsieur Robert Morais appuyé par madame Charline Plante, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte la soumission de Construction Dan et Ben pour refaire la toiture et l'isolation du Garage de la Culture au coût de 20 515,00 \$ plus taxes. A noter que les travaux ont une garantie de 15 ans, matériaux et main d'œuvre.

Adoptée

RÉS. 2015-11-378                      PIIA 143 RUE SAINT-LOUIS  
MARTIN BOISCLAIR

Sur proposition de monsieur Sébastien Houle appuyé par monsieur Louis Frappier, il est résolu à l'unanimité d'accepter la demande de PIIA pour le 143, rue Saint-Louis, soit de permettre un revêtement extérieur en canexel (gris charcoal).

Adoptée

RÉS. 2015-11-379                      CARTOGRAPHIE ZONE INONDABLE

Sur proposition de madame Charline Plante appuyée par monsieur Sébastien Houle, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal demande à la MRC de Maskinongé de mettre la cartographie de la zone inondable à jour en considérant la topographie réelle du territoire et avec l'aide de l'outil LIDAR afin que la carte soit un outil de travail plus précis et qu'elle permettra de régulariser des situations problématiques sur notre territoire.

Adoptée

RÉS. 2015-11-380                      FORMATION SANDRA GÉRÔME  
TRANSFERT DES CONNAISSANCES SUR LES EAUX  
SOUTERRAINES

Sur proposition de monsieur Robert Morais appuyé par madame Rita Deschênes, il est résolu à l'unanimité que madame Sandra Gérôme participe à la formation intitulée « 2<sup>ième</sup> atelier de transfert des connaissances sur les eaux souterraines du sud-ouest de la Mauricie » le 11 décembre prochain à l'université du Québec à Trois-Rivières. Aucun frais d'inscription pour cette formation mais seulement la rémunération de madame Gérôme.

Adoptée

RÉS. 2015-11-381                      EMBAUCHE FÉERIE DE NOËL

CONSIDÉRANT qu'une demande d'ouvrir le bureau d'accueil touristique pour des heures élargies pour le temps de la Fête de Noël;

Sur proposition de madame Charline Plante appuyée par madame Heidi Bellerive, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal procède à l'embauche de monsieur Samuel Boisvert pour la période de la Fête de Noël au salaire minimum selon l'horaire établie par le coordonnateur, monsieur Paul-André Garceau.

Adoptée

RÉS. 2015-11-382

BARRAGE ROUTIER COMITÉ D'ENTRAIDE  
FABRIQUE DE SAINT-ÉLIE

Sur proposition de madame Rita Deschênes appuyée par monsieur Louis Frappier, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise le Comité d'Entraide de la Fabrique de Saint-Élie à tenir un barrage routier pour pouvoir garnir les paniers de Noël et aussi subvenir aux besoins de coup de pouce alimentaire tout au long de l'année. Ce barrage aura lieu le 29 novembre 2015. Les endroits visés sont :

1. Intersection Avenue Principale et Chemin des Loisirs
2. Intersection Rue Saint-Louis et Route des Lacs

Les demandeurs devront informer la Sûreté du Québec et le Ministère des Transports de leur activité.

Adoptée

RÉS. 2015-11-383

RENOUVELLEMENT ADHÉSION FQM  
FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS

Sur proposition de monsieur Robert Morais appuyé par madame Heidi Bellerive, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal renouvelle l'abonnement à la Fédération Québécoise des Municipalités au montant de 1 920,86 \$ taxes incluses.

Adoptée

RÉS. 2015-11-384

PROGRAMME EMPLOI D'ÉTÉ CANADA

Sur proposition de monsieur Sébastien Houle appuyé par madame Rita Deschênes, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal dépose six demandes dans le cadre du Programme emploi d'été Canada.

Adoptée

RÉS. 2015-11-385

PARTY DE NOËL DES EMPLOYÉS

Sur proposition de monsieur Robert Morais appuyé par madame Heidi Bellerive, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise un budget de 1 000,00 \$ (le même que l'an passé) pour le party de Noël des employés municipaux et du conseil municipal. Monsieur le maire mentionne que le lieu n'est pas encore déterminé mais que la population en sera informée.

Adoptée

AFFAIRES NOUVELLES

HEIDI BELLERIVE

- Madame Bellerive invite la population pour la fermeture du coffre le 28 novembre et à l'activité des aînés de 14h à 16h ce même jour.

ROBERT MORAIS

- Monsieur Morais mentionne que le comité des fêtes du 150<sup>e</sup> donnera un coup de main financier pour la réparation du toit du garage de la culture comme un legs du 150<sup>e</sup>.

RITA DESCHÊNES

RÉS. 2015-11-386 CONCOURS MAISONS ILLUMINÉES

Sur proposition de madame Rita Deschênes appuyée par madame Charline Plante, il est résolu à l'unanimité qu'un montant de 50,00 \$ soit accordé dans le cadre du concours « Maisons illuminées ».

Adoptée

PÉRIODE DE QUESTIONS

Trente-sept personnes assistent à la séance du conseil. Des questions sont posées sur les sujets suivants :

- Information sur le changement de zonage des Bizouneries Caxton
- Interrogation sur la procédure de rédaction des procès-verbaux du CCU (Comité consultatif en urbanisme)
- Barrages de castors
- Demande d'opinion à chaque membre du conseil sur la construction d'Earthship : Sébastien Houle, Rita Deschênes donneront une réponse écrite au demandeur. Les autres membres du conseil se sont abstenus de répondre. Monsieur le maire mentionne qu'il y aura une séance d'information tout de suite après la séance de conseil avec les personnes qui construisent les Earthship à Saint-Élie-de-Caxton.

RÉS. 2015-11-387 CLÔTURE DE LA SÉANCE

Sur proposition de monsieur Robert Morais appuyé par monsieur Sébastien Houle, il est résolu à l'unanimité la clôture de la séance à 20h45.

Adoptée

Conformément à l'article 164 du Code municipal, monsieur le maire a soumis ces résolutions au vote des membres du conseil municipal. Tous les membres présents du conseil approuvent l'adoption de ces résolutions.

Je, Réjean Audet, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

\_\_\_\_\_  
Isabelle Bournival  
Dir. générale, sec.-trésorière

\_\_\_\_\_  
Réjean Audet, maire